



La gestion responsable
des matières résiduelles:
un choix profitable
pour tous!

Comité de vigilance

Compte-rendu
Jeudi, 13 juillet 2023 à 18 h 30

PRÉSENCES

M. Alain Otto, président	Représentant de la Ville de Rivière-Rouge,
Mme Janie Larivière	Représentante de l'organisme de bassins versants Rouge, Petite Nation et Saumon
M. Pierre Telmosse	Représentant des citoyens
M. Patrice Lanctôt	Superviseur, CER
Mme Marlène Perrier	Directrice générale - CER

ABSENCES :

Mme Vicki Emard	Représentante du CER
Mme Emmanuel Marcil	Représentante de la MRC d'Antoine-Labelle

M. Otto souhaite la bienvenue à tous.

Début de la rencontre, 18 h 30.

1. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Compte-rendu du comité du 28 novembre 2022
3. Suivi des populations de goélands
4. Rapports d'analyse
 - 4.1. Surveillance environnementale
 - 4.2. Résultats d'analyses OER (Objectifs environnement de rejets)
 - 4.3. Analyse des puits d'observation et piézomètres
 - 4.4. Analyse des eaux de surface
 - 4.5. Analyse des puits des citoyens
 - 4.6. Analyse au bassin SP-4
5. Actualités 2023
6. Varia
7. Levée de la rencontre

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour, tel que présenté.

2. COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 28 NOVEMBRE 2023

Les membres ont pris connaissance du compte-rendu de la rencontre du 28 novembre 2022 et celui-ci est déclaré conforme aux discussions et a été déposé sur le site web du Complexe.

3. SUIVI DES POPULATIONS DE GOÉLANDS

Dépôt du graphique (Moyenne hebdomadaire de 2010 (référence) et de 2017 au 28 juin 2023.

Le comité recommande de continuer l'effarouchement des goélands.

4. RAPPORT D'ANALYSE

4.1. Surveillance environnementale du biogaz

Les résultats des présentes campagnes de surveillance environnementale du biogaz démontrent le respect de la limite fixée au règlement et au décret pour les huit puits de surveillance, pour les dix-sept (17) bâtiments et infrastructures et pour les trois événements. Sur les quatre campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, deux ont été effectuées soient les 24 mars et 30 mai 2023. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres.

4.2. OER (Objectifs environnementaux de rejets)

Sur les deux échantillons requis, selon les dispositions du décret du Complexe, la première analyse est prévue dans la semaine du 17 juillet 2023.

4.3. Analyse des puits d'observation et des piézomètres

Sur les trois campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, la première a été prélevée le 12 juin 2023. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres.

4.4. Analyse des eaux de surface

Sur les trois campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, la première a été prélevée le 12 juin 2023. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres.

4.5. Analyse des puits des citoyens

Des échantillons d'eau provenant de quatorze (14) des quinze (15) puits d'alimentation en eau potable ont été prélevés le 13 juin dernier. Le puits non échantillonné n'était pas accessible lors de la prise d'échantillon. Le rapport sera transmis aux personnes concernées vers le 20 juillet.

4.6. Analyses aux bassins

Dépôt et présentation des analyses effectuées du 10 mai au 30 juin. Ces analyses sont effectuées durant la période de traitement. Période de rejet: du 5 au 8 juin. L'arrêt de la période de rejet du 8 juin au 4 juillet a été nécessaire pour le nettoyage des bassins 1 et 2. Suite aux résultats de la conformité des analyses, le rejet à la rivière a rebuté le 4 juillet 2023.

5. ACTUALITÉ 2023

- 5.1. Le magasin de réemploi devrait être terminé avant les vacances de la construction.
- 5.2. Le changement de nom de la Régie est officiel depuis le mois de février 2023 pour *Complexe environnemental de la Rouge*.
- 5.3. PGMR conjoint 2022-2029 effectif depuis janvier 2023
- 5.4. Valorisation des biogaz
- 5.5. Valorisation des résidus de CRD
- 5.6. Vente du terrain à RCER.

6. VARIA

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre se termine à 19 h 25.

Marlène Perrier
Directrice générale